



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2008

Séance ordinaire du 11 juin 2008

- 2008-31 demande de convention d'occupation précaire de la voirie de desserte du projet Dilo
- 2008-32 composition du comité de pilotage et de suivi de la zone d'aménagement concerté multisites de Montsinéry
- 2008-33 annulation et remplacement de la délibération 2007-16 autorisant la vente à la SIGUY des parcelles communales AX 17 et AX 18
- 2008-34 projet et plan de financement pour la réhabilitation de l'église de Tonnégrande
- 2008-35 projet et plan de financement de la réhabilitation de la cale inclinée de Tonnégrande
- 2008-36 réalisation d'un abri pour cycles à l'école élémentaire Léopold-Héder de Montsinéry
- 2008-37 réalisation d'un orthophotoplan des zones urbaines et aménageables de la commune
- 2008-38 couverture du plateau omnisports de Montsinéry
- 2008-39 restauration de la mairie de Montsinéry
- 2008-40 aménagement de la place de l'église de Montsinéry
- 2008-41 renouvellement du contrat de la Société d'étude et d'ingénierie de travaux (SEIT)
- 2008-42 projet de schéma de cohérence territoriale (SCOT) arrêté par la Communauté des communes du centre littoral (CCCL)
- 2008-43 construction d'un nouveau groupe scolaire à Tonnégrande
- 2008-44 voiture de fonction du maire

**MONTSINERY
TONNEGRANDE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 JUN 2008**

DATE DE CONVOCATION

05 Juin 2008

DATE D’AFFICHAGE

05 Juin 2008

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 14
ABSENTS : 01
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2008/38/M-T

L’AN DEUX MILLE HUIT LE ONZE JUN A SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est rassemblé en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE** Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Alain-Patrick ROBINSON** Conseiller
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Madame **Liliane CHAVERIMOUTOU** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTE EXCUSÉE :

Madame **Marie-Georges DUMAISON** Conseillère

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Marcelline POPO**, 4^{ème} Adjointe, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.

PREFECTURE DE LA GUYANE
Bureau central du courrier

17 JUN 2008

ARRIVEE

TRANSMIS A.....

**Délibération N°2008/38/MT portant
Couverture du plateau omnisports de Montsinéry**

Montsinéry-Tonnégrande, le 11 Juin 2008

Monsieur le Maire expose :

Très apprécié par les jeunes sportifs de la commune, le plateau omnisports du bourg de Montsinéry n'est malheureusement peu ou pas utilisé durant la saison des pluies particulièrement abondantes dans ce secteur, faute de couverture.

Soucieuse du bien être de ses jeunes administrés, la nouvelle municipalité souhaite au plus tôt remédier à ce problème par un projet de couverture du dit plateau pour le rendre opérationnel toute l'année.

Définition de l'opération :

Les travaux consistent à réaliser une superstructure métallique avec couverture en tôles.

Coût estimatif de l'opération :

Une entreprise spécialisée dans le domaine de la charpente métallique a étudié la faisabilité de l'opération et présenté un devis complet estimé à **169 422,80 Euros**.

Plan de financement :

Le plan de financement proposé est le suivant :

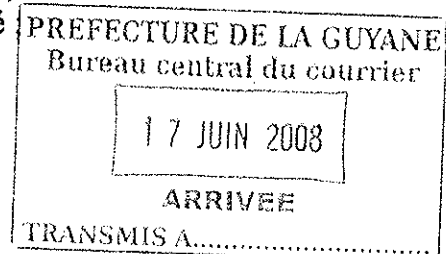
- Europe FEDER	:	50 826,84 €
- Conseil Général	:	50 826,84 €
- Conseil Régional	:	50 826,84 €
- Commune	:	16 942,28 €
Montant total	:	169 422,80 €

Une demande de dérogation concernant la participation de la commune à hauteur de 5% sera demandée, tant à la Préfecture qu'au Département et à la région.

Le délai de réalisation des études et des travaux est évalué à six mois à partir de la mise en place des financements.

Il vous est donc demandé :

- 1) – d'approuver le principe de réalisation de cette opération ;
- 2) – d'approuver le coût estimatif de l'opération ;
- 3) – d'approuver le Plan de Financement proposé



- 4) – d'autoriser le Maire à rechercher les crédits nécessaires et à signer tout acte administratif ou financier se rapportant à cette opération dans la limite financière prévue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé du Maire ;

Vu la loi du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire concernant la couverture du plateau omnisport ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

DECIDE :

APPROUVE le principe de réalisation de couverture du plateau omnisports de Montsinéry.

APPROUVE le coût estimatif de l'opération d'un montant de **169 422,80 Euros**.

APPROUVE le plan de financement suivant :

- Europe FEDER	:	50 826,84 €
- Conseil Général	:	50 826,84 €
- Conseil Régional	:	50 826,84 €
- Commune	:	16 942,28 €
Montant total	:	169 422,80 €

DEMANDE au Maire de rechercher les crédits nécessaires.

AUTORISE le Maire à signer tout acte administratif ou financier se rapportant à l'opération dans la limite financière de **169 422,80 Euros**.

ADOPTÉE PAR QUATORZE (14) VOIX CONTRE ZERO (0).

Pour certification exécutoire,



Le Maire

Patrick LECANTE

